



L'ASSOMPTION

Ville de **culture** et de **patrimoine**

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DE RÈGLEMENTS

NUMÉRO 055-2018
NUMÉRO 227-3-2018

PRENEZ AVIS QUE :

Le conseil municipal de la Ville de L'Assomption a adopté, lors de la séance ordinaire du 14 août 2018, les règlements suivants :

RÈGLEMENT NUMÉRO 055-2018

Règlement de perception des montants dus par les usagers de l'eau du ruisseau du Point-du-Jour.

RÈGLEMENT NUMÉRO 227-3-2018

Règlement amendant le règlement 227-2015 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de L'Assomption apportant des modifications à la tarification à l'annexe «E » service des loisirs et de la culture.

Toute personne qui souhaite prendre connaissance de ces règlements peut le faire au bureau du soussigné situé au 399, rue Dorval, à L'Assomption, et ce, durant les heures normales de bureau.

Les règlements ci-dessus mentionnés entrent en vigueur conformément à la loi.

Donné à L'Assomption, ce 28^e jour du mois d'août 2018.

Jean-Michel Frédérick
Greffier adjoint par intérim